

où se trouvent agglomérés des travailleurs du cerveau ou du muscle. Ce serait le devoir des gouvernements d'y veiller et, du jour au lendemain, l'hygiène publique s'améliorerait dans des proportions extraordinaires.

On verrait alors que l'homme du peuple est tout prêt à aimer l'eau. Par contre, il sera très difficile de lui faire aimer l'air à la façon dont l'entendent les apôtres de l'aérothérapie. Bien des gens modestes ont encore une salle de bains à portée, mais allez donc dans les villes et même dans les campagnes leur faire prendre un bain d'air, un simple bain d'air car nous ne parlons pas du vrai bain de soleil avec sudation qui serait fort dangereux à populariser. Chez eux il n'y faut guère songer. Ce sont donc des établissements à créer. Mais là encore que de temps perdu sans compter l'atmosphère variable qui aurait son mot à dire. Et puis, dans beaucoup de pays, le préjugé de la pudeur est intense. On ne se déshabille que sur le bord de la mer ou le long d'un cours d'eau; sur l'herbe ou sous les arbres, cela passe pour inconvenant. En vérité on ne voit pas les masses populaires amenées à l'hydrothérapie par le bain d'air tandis qu'on les voit parfaitement se laisser conquérir rapidement par le bain-douche. Et notez que cette hydrothérapie est indispensable. Il est très exact que le bain d'air constitue une sorte de nettoyage interne, de filtrage des organes, mais l'eau seule met la peau en état de propreté ce qui est la première condition de son bon fonctionnement.

Donc : eau froide pour les bien-portants qui peuvent s'y adonner et eau tiède pour tout le monde, telle est la règle initiale et fondamentale de l'évangile hygiénique. Le rôle de l'hydrothérapie quotidienne étant ainsi défini et de façon à ce que ne puissent l'entamer les campagnes exagérées menées à droite et à gauche par les exclusifs de l'aérothérapie, venons à celle-ci pour lui faire à son tour la place à laquelle elle a droit.

(A suivre.)



Chronique du mois.

Les exigences de la mise en pages ont l'autre mois coupé les ailes — ou mieux les skis — de votre chroniqueur, lecteurs. Il n'en avait pas fini avec les sports d'hiver. Il voulait encore médire

des « manuels » qui enseignent aux débutants les principes de l'art du skieur en paralysant leurs progrès. Ces manuels, cette dernière saison, se sont multipliés. Ils sont tous excellents... en théorie. Ils sont tous détestables en pratique et la faute en est aux admirables et « immortels » principes dont ils se réclament. Mon Dieu ! les principes évidemment sont nécessaires en toutes choses. On doit admettre toutefois qu'en matière de sport, ils n'ont de valeur qu'autant qu'ils servent à soutenir leur homme et non pas à le fichier par terre.

Que voulez vous que fasse un pauvre débutant auquel vous enseignez qu'il ne doit jamais écartier les jambes à la descente pour aider son équilibre à se maintenir — ni s'accroupir plus OU moins — ni freiner avec ses deux bâtons assemblés passant entre ses jambes. Tenir les skis « rigoureusement parallèles » oui certes, mais ne laisser entre eux « qu'un intervalle de la moitié de leur largeur » il n'y a pas moyen d'y réussir les premières fois. Alors qu'arrive-t-il ? Le débutant qui a pioché et repioché son manuel et croit à ces préceptes comme à parole d'évangile se confine à de petites pentes anodines, bien heureux encore s'il ne se décourage pas complètement. Sur ces pentes il répète vingt fois le même effort contre-nature et tout progrès lui demeure interdit. Puisse-t-il alors contempler le bienfaisant spectacle d'un aîné très compétent descendant une pente raide, le corps ployé sur les hanches et les jambes suffisamment écartées. Mais que m'a-t-on chanté ! s'exclame le malheureux en songeant au temps et au plaisir perdus. Et de ce jour il sait qu'il n'y a qu'une bonne façon de faire du ski, c'est... de glisser sur les manuels sans tomber dedans.



C'est une singulière aventure que celle de cet ingénieur français nommé Mouillard mort au Caire presque dans la misère et dont on vient de consacrer par un monument la gloire tardive et inattendue. Mouillard serait en effet l'inventeur du fameux « gau-chissement » c'est-à-dire de la manœuvre qui a rendu possible le développement de l'aviation en donnant à celui qui monte un aéroplane le moyen de rétablir la stabilité de l'appareil troublée par les remous et les courants aériens. Mouillard serait donc par rapport aux frères Wright ce que fut Erik le Rouge par rapport à Christophe Colomb, le précurseur oublié dont, pas très délicatement, on exploite la découverte sans en rien dire à personne. Toutefois les deux cas ne sont pas similaires. Depuis que l'on a acquis la certitude que vers l'an 1477, Christophe Colomb avait

fait un voyage en Islande sur lequel plana pendant longtemps le plus profond mystère, depuis que, d'autre part, ont été trouvés le tombeau de Thorwald, le roc de Dighton et la dalle runique de Bahia l'affaire géographique est jugée. La cause aéronautique, elle, n'est pas tout à fait entendue. Il s'y mêle le nom respecté de Chanute lequel fut en correspondance avec Mouillard et reçut par lui communication des résultats de ses travaux et notamment de ses observations sur le vol des oiseaux. On sait les rapports de Chanute avec les Wright. Enfin ceux qui veulent faire de Mouillard l'inventeur du gauchissement n'ont pas encore réussi à rendre public un texte précis capable d'établir que ce mérite lui appartient en propre. Il est assez probable en somme que les travaux de Mouillard dont il n'est pas possible de contester la valeur ont conduit à la formule définitive mais que cette formule n'est pas venue sous sa plume en termes assez nets pour qu'on en ait pu faire une application directe et immédiate. Ainsi la gloire de l'invention serait à partager. La part qui revient au chercheur français n'en serait pas moins considérable et le monde scientifique et sportif peut dès lors s'associer en toute tranquillité de conscience à l'hommage mérité dont sa mémoire a été récemment l'objet.



PARTIE OFFICIELLE.

Bulletin du Comité International Olympique.

A l'occasion de la mort de S. A. R. le grand Duc de Luxembourg, M. Maurice Pescatore a été chargé de présenter à LL. AA. RR. Madame la Grande Duchesse Régente et Madame la Grande Duchesse Héritière les respectueuses condoléances de ses collègues dont aucun n'a oublié la réunion tenue par le Comité International en 1910 dans la capitale du Grand Duché. Leurs Altesses Royales ont daigné charger M. Pescatore d'être l'interprète de leurs remerciements près des membres du Comité. Le président du Comité a écrit d'autre part à S. E. M. Eysschen, ministre d'Etat, chef du gouvernement Luxembourgeois.